

# Je m'inscris au **système d'alerte** de la Vallée de l'Ubaye

## Mon mémo sécurité...



### Pourquoi et comment je m'inscris ?

Vous résidez sur le territoire de la communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) ou vous y travaillez sans y résider et vous souhaitez être alerté en cas de risque naturel, sanitaire ou technologique ?

Dans ce cas, 2 solutions s'offrent à vous :

- **Rendez vous sur le site de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye (CCVUSP) à l'adresse suivante [ccvusp.fr](http://ccvusp.fr) rubrique Téléalerte ou flashez le QR Code au dos de ce document** et remplissez le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise.

**Vous pouvez modifier vos coordonnées à tout moment ou vous désinscrire par vous-même** via le formulaire à l'aide de l'adresse courriel et du mot de passe fournis lors de l'inscription.

- **Renseignez le bulletin d'inscription papier, au verso**, et retournez-le à votre mairie.

En cas d'alerte, la mairie de votre commune adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes inscrites sur la plateforme.

Les informations recueillies sont nécessaires au fonctionnement de l'automate d'appels d'alerte de la Vallée de l'Ubaye (CCVUSP). Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à prévenir les populations concernées par les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

### Dans quels cas suis-je concerné par le système d'alerte sur ma commune ?

- J'y habite, que ce soit en résidence principale ou secondaire,
- Je n'y habite pas mais j'y travaille.

### Comment puis-je recevoir les alertes de ma commune ?

- Je m'inscris sur le système d'alerte selon les modalités décrites ci-dessous.

### Comment puis-je m'inscrire ?

- Je m'inscris en renseignant le formulaire web disponible sur le site de la CCVUSP ([ccvusp.fr](http://ccvusp.fr) rubrique Téléalerte) ou en flashant le **QR Code ci-dessous**,
- Je m'inscris en remplissant le bulletin ci-contre.

Après validation de mon inscription, je serai contacté par l'automate d'appel afin de valider cette dernière.

### Comment puis-je modifier mon inscription ?

- Je la modifie directement sur le site de la CCVUSP à l'adresse suivante [ccvusp.fr](http://ccvusp.fr) rubrique Téléalerte, à l'aide de l'adresse courriel et du mot de passe fournis lors de mon inscription, ou
- Je contacte la CCVUSP (coordonnées ci-dessous).

### Comment puis-je obtenir plus d'informations ?

En contactant ma commune (coordonnées sur le site internet de votre commune) ou la CCVUSP :

- Tél. : 04 92 81 02 03
- e-mail : [info@ccvusp.fr](mailto:info@ccvusp.fr)

### La Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, la CCVUSP, en collaboration avec votre commune, a mis en place un système d'alerte à la population...

**NOUVEAU**  
DANS LA VALLÉE  
DE L'UBAYE

# alerte information

Pour recevoir gratuitement les alertes de votre commune inscrivez-vous sur le site de la CCVUSP ou complétez le formulaire papier ci-joint.



Formulaire à remplir au dos

Votre système d'alerte est développé par

**ciitélécom**  
créateur de connexion humaine





# alerte information

Être bien alerté  
pour ma sécurité  
et celle de ceux qui  
me sont chers !

anticiper › prévenir › alerter

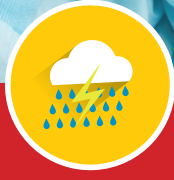
## Quels sont les risques concernés ?

**Inondation, tempête, canicule, feu de forêt, mouvement de terrain, risque sanitaire, risque technologique, attentat...**

La CCVUSP, en collaboration avec votre commune de résidence, a mis en place un système efficace pour vous prévenir du danger.

## Pourquoi un outil d'alerte à la population ?

La communauté de Communes de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon (CCVUSP) a exprimé le souhait de développer la prévention des risques naturels sur le territoire dans le cadre d'un projet GIRN\* (Gestion Intégrée des Risques Naturels) en collaboration avec les communes. Ce projet a permis d'acquiescer un système d'alerte automatisé à la population afin d'assurer au mieux votre sécurité.



## Téléalerte, qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif permettra d'alerter rapidement la population en cas d'événement majeur nécessitant la mise en œuvre d'une procédure de vigilance et la gestion éventuelle d'une situation de crise qu'il s'agisse : de risques naturels, technologiques...

Aussi, ce système pourra également être utilisé pour tout événement susceptible de vous concerner.

Étant donné le caractère imprévisible des situations d'alerte, et les nombreux facteurs n'incombant pas à la ville, votre commune ne saurait être tenue responsable si l'administré n'est pas joignable, est joint tardivement ou a mal compris le message.

## Comment serai-je alerté ?

Si vous êtes d'accord pour être contacté, vous serez avisé sur votre téléphone fixe, portable, par SMS ou par mail des risques se produisant sur la commune et des dispositions prises ou des consignes à suivre.

Selon les situations rencontrées, les messages transmis peuvent être **des messages vocaux sur des téléphones fixes ou mobiles, des SMS, ou des courriels.**

► **Pour les appels téléphoniques**, le numéro présenté sera le suivant : **04 92 81 22 85**. Vous pouvez d'ores et déjà l'enregistrer dans votre répertoire téléphonique

► **Pour les SMS**, l'émetteur sera le suivant : **ALERTE**

**Il est donc primordial de vous inscrire et de mettre à jour régulièrement vos informations personnelles, si vous souhaitez être alerté par votre commune.**

\* La mise en œuvre de la GIRN à la CCVUSP a débuté en 2019. Ce projet vise à développer des actions innovantes dans la gestion des risques et est cofinancées par le Fond européen de développement régional (FEDER), l'Etat et les régions dans le cadre de l'opération interrégionale CIMA - POIA (Convention Interrégionale du Massif des Alpes et Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes).

# Fiche d'inscription

Au service d'alerte de ma Commune



Cette fiche est à envoyer ou à déposer en mairie

Je soussigné (nom en majuscule), .....

Prénom .....

Demeurant (adresse) .....

Code postal/Ville .....

**Souhaite bénéficier du système d'information mis en place par ma commune**

**POUR ÊTRE ALERTÉ par :**

### Message vocal :

N° de téléphone n°1 : ..... N° de téléphone n°2 : .....

N° de téléphone n°3 : ..... N° de téléphone n°4 : .....

### Pour recevoir des SMS :

N° de mobile n°1 : ..... N° de mobile n°2 : .....

### Courriel :

Adresse Courriel 1 .....

Adresse Courriel 2 .....

Fait à ..... le ..... Signature

### Informations complémentaires :

Fonction : .....

Type de destinataire :  Particulier  Établissement recevant du public

Je souhaite recevoir les alertes :  En italien  En anglais

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est le délégué RGPD de la CCVUSP, que vous pouvez joindre par courriel à l'adresse suivante : info@ccvusp.fr  
Ces données sont collectées afin de vous abonner et vous adresser des alertes à la population. Vos données sont destinées aux services en charge de la diffusion de ces alertes. Elles sont hébergées en environnement hautement sécurisé par son sous-traitant ciitelécom. Les services en charge du support informatique du RGPD de la CCVUSP peuvent également accéder à ces données, aux seules fins de gestion et maintenance informatique.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service.  
Conformément à la réglementation applicable\* en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel à l'adresse du responsable des traitements indiqués précédemment, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.  
En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles (info@ccvusp.fr) ou auprès de la CNIL.

**Il est rappelé que toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.**

\*Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à partir du 25 mai 2018, dit règlement général sur la protection des données (RGPD)

**Je déclare accepter que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées, exploitées et traitées comme défini ci-dessus.**

téléalerte.))  
PAR ciitelécom